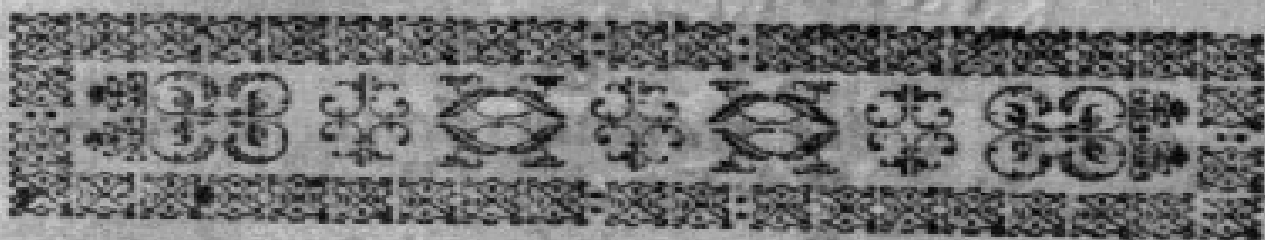


INSTITUTION  
D'UN  
PRINCE;  
OU  
TRAITÉ DES QUALITEZ,  
DES  
VERTUS ET DES DEVOIRS  
D'UN  
SOUVERAIN:  
*TROISIEME PARTIE.*

Des Qualitez personnelles & des Vertus d'un  
Prince Chrétien, considéré comme Chef  
d'une Société fidèle & Chrétienne.



*DELLEIDE,*  
Chez JEAN & HERMAN VERBEEK.  
MDCCLXXXIX.



# T A B L E

DES

## C H A P I T R E S

ET DES

## A R T I C L E S.

### TROISIEME PARTIE.

Où il est traité des Qualitez personnelles & des Vertus d'un Prince Chrétien, considéré comme Chef d'un Societé fidèle & Chrétienne.

#### C H A P I T R E I.

**A**rticle 1. *Le Prince doit observer, par des motifs de Religion, tout*  
*Tome III. \* ce*



# INSTITUTION D'UN PRINCE,

OU

TRAITE' DES QUALITEZ, DES  
Vertus & des Devoirs d'un Souverain.



## TROISIE'ME PARTIE.

Où il est traité des Qualitez personnel-  
les & des Vertus d'un Prince Chrétien,  
considéré comme Chef d'une Societé  
fidèle & Chrétienne.

### CHAPITRE PREMIER.

*Le Prince doit observer par des motifs de Re-  
ligion tout ce qui a été marqué dans les  
deux premières Parties de ce Traité. La  
Royauté seroit peu de chose, si elle se ter-  
minoit à cette vie. Nulle Sageſſe & nulle  
Grandeur véritable ſans la Pieté.*

#### ARTICLE PREMIER.

*Le Prince doit observer, par des motifs de Re-  
ligion, tout ce qui a été marqué dans les  
deux premières Parties de ce Traité.*

11 I. **J**AI pris ſoin d'avertir dès  
22 le (a) commencement de  
23 la Première Partie, que  
24 mon deſſein, en confide-

(a) Chapitres  
I. Article  
III. de la  
première  
Partie.